

Plan de règlement DDFIP

Objectif	Ces plans de règlements visent à soutenir les très petites entreprises (TPE) et les petites et moyennes entreprises (PME) particulièrement touchées par les conséquences économiques de la crise sanitaire en leur octroyant des délais.
Impôts concernés	Peuvent faire l'objet d'un plan de règlement les impôts directs et indirects recouvrés par la direction générale des finances publiques, sauf ceux résultant d'un contrôle fiscal, dont la date d'échéance : - entre le 1 ^{er} mars 2020 et le 31 décembre 2020. Source https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/plans-reglement-dettes-fiscales ; -ou devait intervenir à cette période avant les décisions gouvernementales de report.
Caractéristiques du plan	La durée de remboursement du plan de règlement qui pourra être de 12, 24 ou 36 mois maximum, sera déterminée par l'administration fiscale en fonction de l'endettement fiscal et social de l'entreprise. Pour bénéficier d'un plan de règlement supérieur à 12 mois, l'entreprise devra fournir des garanties suffisantes (caution, hypothèques, nantissement...).
Modalités d'octroi	L'entreprise doit avoir débuté son activité au plus tard le 31 décembre 2019 et doit être à jour de ses obligations fiscales déclaratives. L'entreprise fait sa demande, à l'aide d'un formulaire de demande de plan de règlement « spécifique covid-19 » disponible sur le site impots.gouv.fr : - depuis la messagerie sécurisée de son espace professionnel, - ou par courriel, ou courrier, adressé à son service des impôts des entreprises.

Vos contacts locaux : Service des impôts des entreprises

SIE de Troyes

17 BD DU 1^{er} RAM - BP771 - 10026 Troyes Cedex

Téléphone : 03 25 41 69 06

Mail : sie.troyes@dgfip.finances.gouv.fr

SIP-SIE-CDIF de Bar sur Aube

16 Place Jean Jaurès - BP 106 - 10202 Bar sur Aube Cedex

Téléphone : 03 25 92 37 70

Mail : sip-sie.bar-sur-aube@dgfip.finances.gouv.fr

SIP-SIE-CDIF Romilly sur Seine

17 rue Arago - BP153 - 10105 Romilly sur Seine Cedex

Téléphone : 03 25 39 51 30

Mail : sip-sie.romilly-sur-seine@dgfip.finances.gouv.fr